

**CGV**

**MAÎTRISE DE L'ORTHOGRAPHE ET DE  
L'EXPRESSION : VALORISEZ VOTRE  
IMPACT RÉDACTIONNEL,  
CERTIFICAT VOLTAIRE (RS7113 )**

**V2 ACTUALISÉE LE 09/09/2026**

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

---

NETFORM, SAS au capital de 10 000 €, RCS Marseille 512 744 129, SIRET : 512 744 129 00028, siège social : 1850 voie Romaine, 13600 Ceyreste. Déclaration d'activité n° 93 13 15256 13 ; cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. NETFORM est certifiée Qualiopi pour les actions de formation et la VAE.

## Article 1 – Objet et périmètre

Les présentes CGV régissent les accompagnements VAE et l'ensemble des actions de formation proposées par NETFORM, notamment les formations linguistiques et certifiantes, les formations relatives à l'intelligence artificielle, au français professionnel, aux compétences des représentants du personnel ainsi que les autres actions de développement des compétences commercialisées par NETFORM. Les bilans de compétences sont exclus.

Le « Client » commande ou finance la prestation ; le « Bénéficiaire » la suit. Elles complètent le règlement intérieur, les Conditions Générales d'Utilisation et la Politique de Confidentialité.

## Article 2 – Contrat et inscription

La prestation est définie par le devis, le contrat ou la convention, le programme et, le cas échéant, l'offre Mon Compte Formation. L'inscription devient définitive après acceptation, signature et confirmation du financement.

Ces documents particuliers prévalent sur les présentes CGV. Pour les dossiers CPF, les conditions de Mon Compte Formation s'appliquent prioritairement.

## Article 3 – Prix et paiement

Le prix et les prestations incluses figurent dans le document contractuel. Les frais d'examen, de certification, de jury ou de plateforme ne sont inclus que si l'offre le précise.

En financement personnel, aucun paiement n'est exigé avant l'expiration du délai légal de rétractation. Ensuite, le premier versement est limité à 30 %, puis le solde est échelonné pendant la formation.

Pour les professionnels, sauf disposition contraire, les factures sont payables à 30 jours. Tout retard entraîne les pénalités légales au taux de la BCE majoré de dix points et l'indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 €.

## **Article 4 – Rétractation**

Lorsqu'une personne physique conclut un contrat de formation à titre individuel et à ses frais, elle dispose de dix jours à compter de sa signature pour se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception adressée au siège de NETFORM. Lorsque le contrat est conclu à distance ou hors établissement avec un consommateur, celui-ci bénéficie d'un délai de rétractation de quatorze jours calendaires à compter de sa conclusion. Un formulaire type lui est fourni. Si le contrat est conclu au moyen d'une interface en ligne, une fonctionnalité de rétractation en ligne est mise à sa disposition.

La prestation ne débute pas avant l'expiration du délai applicable.

Pour une commande effectuée sur Mon Compte Formation, le stagiaire dispose de quatorze jours ouvrés à compter de la conclusion du contrat. La rétractation s'effectue depuis son espace personnel, conformément aux conditions de la plateforme en vigueur.

## **Article 5 – Annulation, abandon et report**

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Après le délai de rétractation, les prestations réalisées et les frais de tiers non récupérables, préalablement annoncés et acceptés, restent dus. Les heures non réalisées ne sont pas déclarées au financeur.

En cas de force majeure reconnue, seules les prestations réalisées sont facturées. Si NETFORM annule la prestation, les heures non réalisées sont reportées ou remboursées.

Hors CPF, l'annulation moins de sept jours ouvrés avant le début, l'absence ou l'abandon injustifié entraîne une indemnité correspondant aux frais engagés et au temps formateur réservé, plafonnée au prix convenu.

Tout manquement grave aux obligations contractuelles peut entraîner l'arrêt immédiat de la prestation, sans remboursement.

## **Article 6 – Déroulement de la prestation**

Le Bénéficiaire respecte les horaires, consignes, évaluations, règles d'assiduité et le règlement intérieur. Ses accès numériques sont personnels. Il dispose des équipements et de la connexion indiqués dans le programme.

NETFORM conserve les justificatifs de réalisation. Tout besoin lié au handicap doit être signalé afin d'étudier les adaptations possibles. NETFORM peut recourir à des intervenants qualifiés et en assure le suivi.

### **Article 7 – Évaluations, certifications et VAE**

NETFORM est tenue à une obligation de moyens et ne garantit ni financement, ni recevabilité VAE, ni décision de jury, ni certification, ni score, niveau ou résultat professionnel.

Le Bénéficiaire reste responsable de son travail, de son assiduité et de la sincérité des informations fournies. Les règles du certificateur s'imposent pour l'examen, la sécurité, la correction et les résultats.

### **Article 8 – Propriété intellectuelle et confidentialité**

Les supports et accès sont réservés à l'usage personnel du Bénéficiaire. Leur reproduction, diffusion, revente, captation ou transmission est interdite sans autorisation.

NETFORM protège les informations reçues, sous réserve des transmissions nécessaires aux financeurs, certificateurs, jurys, prestataires autorisés et autorités compétentes.

### **Article 9 – Données personnelles**

NETFORM traite les données nécessaires à l'exécution des prestations et au respect de ses obligations. Les droits prévus par le RGPD peuvent être exercés auprès de Mickael Aubert : [aubert.mickael@excellencevae.fr](mailto:aubert.mickael@excellencevae.fr).

Les informations complètes figurent dans la politique de confidentialité. Une réclamation peut être adressée à la CNIL.

### **Article 10 – Responsabilité**

NETFORM répond des dommages directs résultant d'un manquement prouvé, sans limiter les droits impératifs du consommateur. Elle ne répond pas des décisions ou interruptions de tiers échappant à son contrôle.

Entre professionnels, la responsabilité de NETFORM est limitée au prix hors taxes de la prestation concernée, sauf dol, faute lourde, dommage corporel ou disposition impérative contraire.

## **Article 11 – Réclamations et médiation**

Toute réclamation est adressée à Deborah Etienne, [deborah@excellencevae.fr](mailto:deborah@excellencevae.fr), ou au siège de NETFORM.

Après une réclamation non résolue, le consommateur peut saisir gratuitement SAS Médiation Solution, adhésion n° 51881/VM/2311, 222 chemin de la Bergerie, 01800 Saint-Jean-de-Niost : [www.sasmediationsolution-conso.fr](http://www.sasmediationsolution-conso.fr).

## **Article 12 – Droit applicable et litiges**

Les présentes CGV relèvent du droit français. À défaut de résolution amiable, le litige relève des juridictions compétentes selon les règles de droit commun. Entre parties contractant toutes en qualité de commerçantes, les tribunaux du ressort de Marseille sont seuls compétents, sous réserve des règles impératives.

## **Article 13 – Validité**

La version applicable est celle acceptée au moment de la commande. La nullité éventuelle d'une clause n'affecte pas la validité des autres dispositions.

